

MAIRIE D'ALBON
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2022
LISTE DES DELIBERATIONS

Délibération 28 / 2022 : Fixation des tarifs de cantine scolaire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (1 abstention) DECIDE :

- de fixer à 3,35 euros le tarif du repas 4 composants pour les élèves de l'école Louise Michel à partir du 1^{er} septembre 2022,
- de fixer à 3,45 euros le tarif du repas 5 composants pour les élèves de l'école de St Martin des Rosiers et les adultes des 2 écoles à partir du 1^{er} septembre 2022.

Délibération 29 / 2022 : Remboursement de frais engagés par une locataire

Le Conseil Municipal, à l'unanimité DECIDE :

- de rembourser à une locataire d'un appartement appartenant à la Commune le montant avancé par cette dernière (80 €) pour une intervention sur le chauffe-eau.

Délibération 30 / 2022 : Budget Principal : décision modificative n°1

Délibération adoptée à l'unanimité.

Le Maire,

Philippe BECHERAS

